

Ecrit par le 4 novembre 2025

Châteaurenard : la Région PACA distribue une tenue unique dans un lycée de la ville



Suite à la proposition du gouvernement français d'introduire des tenues communes dans les établissements scolaires du territoire, la Région Sud a proposé aux lycées de son territoire d'essayer cette expérience dès la rentrée 2024. Deux lycées ont répondu favorablement dont le lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard qui ont distribué les tenues communes dès le mercredi 28 août 2024.

En janvier 2024, le gouvernement français a proposé d'intégrer une tenue vestimentaire commune dans certains établissements du territoire national qui se porteraient volontaires. Sensible au sujet, <u>la Région Sud</u> a répondu à l'appel de l'Élysée et a proposé à deux lycées de son territoire de tenter l'expérience dès la rentrée 2024.



Ecrit par le 4 novembre 2025

Après consultation de toutes les parties concernées : parents, professeurs et élèves, deux lycées pacaïens ont pris la décision de répondre favorablement à cette offre. C'est le cas notamment du <u>lycée Jean d'Ormesson</u> qui se trouve dans la commune de Châteaurenard.

Crédit Photo: Pierre-Emmanuel Trigo et Sylabfilms

Lutter contre l'harcèlement scolaire

L'introduction de ces tenus communes est une réponse apportée par le gouvernement et plus particulièrement Gabriel Attal (ministre de l'Éducation au moment de la proposition du gouvernement) afin de lutter contre un problème majeur qui sévit dans les établissements : l'harcèlement scolaire. Les tenues ont été conçues pour atténuer la différenciation sociale entre les élèves et favoriser une équité dans les relations nouées.

Ce mercredi 28 août, <u>Solange Ponchon</u>, <u>conseillère régionale</u> et <u>Cyril Juglaret</u>, <u>conseiller régional</u> et président de la Commission d'appel d'offres de la Région PACA, ont représenté <u>Renaud Muselier</u>, président de la Région Sud et se sont rendus au lycée Jean d'Ormesson pour remettre les tenues et assister au lancement de cette expérimentation. Ainsi, un trousseau de vêtements a été remis à chaque élève : 2 sweatshirts et 5 polos (2 manches longues et 3 manches courtes). D'une valeur de 250 €, il est financé à hauteur de 150 € par la Région Sud et de 100 € par l'Etat afin que les familles ne soient pas impactées financièrement.